

**VŒU  
des Groupes Vert, Socialiste, Communiste et Républicain**

**Concernant la réservation obligatoire sur les trains TEOZ pour des transports intra-régionaux et la validité des billets TER limitée à un jour**

Considérant que les contraintes de la réservation obligatoire pour des trajets intra-régionaux sont très mal acceptées par la clientèle et vont à l'encontre de la facilitation de l'usage des trains indispensable à son attractivité face à l'automobile toujours disponible.

Considérant que l'introduction des rames TEOZ, à la capacité limitée sur Paris – Clermont-Ferrand, a imposé cette contrainte, y compris pour les parcours terminaux où la capacité est toujours suffisante.

Considérant par ailleurs que la limitation à un jour de la validité des billets régionaux expérimentée en Auvergne depuis juillet 2004 introduit elle aussi une forte contrainte avec nécessité de programmer à l'avance la date de son voyage, ce qui est aberrant pour un trajet de la vie quotidienne et sur une courte distance. De plus, la nécessité de modifier son billet ou de l'acheter au dernier moment entraîne une surcharge aux guichets et un inconfort pour l'utilisateur.

**Le Conseil régional d'Auvergne :**

- **souhaite que la réservation obligatoire sur les trains TEOZ soit supprimée ;**
- **souhaite qu'un bilan de l'expérience de limitation à un jour des billets régionaux soit réalisé d'ici la fin du premier semestre 2005 afin d'en mesurer tous les effets et notamment en recueillant l'avis des principaux intéressés, les clients du TER.**